



regards

« La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède. »

Voltaire



VOLUME 15 NUMÉRO 9 - NOVEMBRE 2020

JOURNAL COMMUNAUTAIRE D'ASCOT



PORT DE LA JUPE PAR DES GARÇONS DANS DES ÉCOLES SECONDAIRES : LUTTE FÉMINISTE DES GRANDS-PARENTS

page 15

NOUVELLES MESURES
POUR LES ARÉNAS, LES
BIBLIOTHÈQUES ET LES
AUTRES LIEUX ...

page 12



**LA MAISON DE BEAUTÉ
ALAIN BERGERON**
ACCUEILLE LA PODOLOGUE
MADAME LINDA INCORVAIA AU
SEIN DE SON ÉQUIPE.

page 6

Contactez votre caisse
pour l'ensemble de vos projets;
plusieurs produits et services sont
disponibles selon vos besoins!

819 565-9991



Desjardins
Caisse des Deux-Rivières
de Sherbrooke

Coopérer pour créer l'avenir

Visitez notre site Internet :

www.desjardins.com/caisse-deux-rivieres-sherbrooke

**Prochaine date de tombée
des textes et des publicités**
9 NOVEMBRE 2020

**Prochaine date
de parution**
2 DÉCEMBRE 2020

RÉDACTION

600, rue Thibault
Sherbrooke QC J1H 6G7
Tél. : 819 342-0996

journalregards@gmail.com

PUBLICITÉ

Françoise Doyon-Morin
(819) 342-0996
journalregards@gmail.com

ABONNEMENT ANNUEL

POSTAL : 25 \$ / 10 numéros
COURRIEL : 10 \$ / 10 numéros

En
partenariat
avec :



Corporation Ascot en Santé
info@ascotensante.org
819-342-0996

 <https://www.facebook.com/AscotenSante/>

Regards est réalisé grâce à la participation financière du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, de l'Arrondissement du Mont-Bellevue.

Québec



Sherbrooke
Ville de

Arrondissement
du Mont-Bellevue



AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Regards est aussi disponible en format PDF sur le site :
<https://concertationascotensante.wordpress.com/>

Dépôts légaux : Bibliothèques nationales du Québec et du Canada

Tirage : 4950 exemplaires

Distribution : Publisac

Coordination : Françoise Doyon-Morin

Graphisme : Liliana Leal

Révision et correction : Jn-Guy Saint-Gelais et Line Hogue

Conseil d'administration : Jn-Guy Saint-Gelais, président; Francine Goupil, vice-présidente; Évelyne Lapierre, secrétaire; Gérard-Pierre Ti-I-Taming, trésorier; Monique Joyal-Painchaud, administratrice; Line Hogue, administratrice; Mylène Bérubé, membre représentant Ascot en Santé; Liliana Leal, personne-ressource.

Regards est un journal communautaire dont la mission est de participer à la mobilisation des citoyens, des organismes et des institutions du quartier Ascot. Son contenu rédactionnel contribue à mettre en valeur la richesse du tissu social et culturel local. Les opinions émises dans les textes publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs. Regards ne s'en tient pas responsable.

Ne jetez pas ce numéro de Regards : recyclez son papier!

<https://www.facebook.com/JournalRegards/>



Regards est imprimé par :



Carrière
ÉCONOLITHO
imprimerie

D'une qualité et service impressionnant!

975-1, chemin Hamel
Sherbrooke, Qc J1R 0P7 | info@imprimeriecarriere.com | 819 569-0219

NOTE DE LA RÉDACTION



ÉQUIPE DU JOURNAL

LA SECONDE VAGUE : LA SUITE

Nous sommes à nouveau invités à rester à la maison et à suivre les règles de la Santé publique. Nous devons éviter les rassemblements et porter le masque en public.

Les élèves doivent porter le couvre-visage à l'école. Force est de constater que cette directive est plus ou moins suivie. Nous n'avons qu'à regarder sur la rue et aux alentours des écoles pour constater que les jeunes minimisent la vigueur du virus.

Comme parents et adultes, nous devons donner l'exemple. Nous pouvons les inciter à penser aux autres et à faire très attention en portant le masque. La COVID, c'est sérieux.

TROUVER DU TRAVAIL

Plusieurs personnes ont perdu leur emploi avec la pandémie. Le gouvernement a mis en place des programmes pour aider ces gens. Toutefois, beaucoup d'entreprises ont de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre.

Les immigrants souffrent plus particulièrement de cette situation. Elles et ils sont invités à faire les démarches auprès des diverses instances pour offrir leurs services. Les opportunités sont là et il y a un manque flagrant de travailleurs.

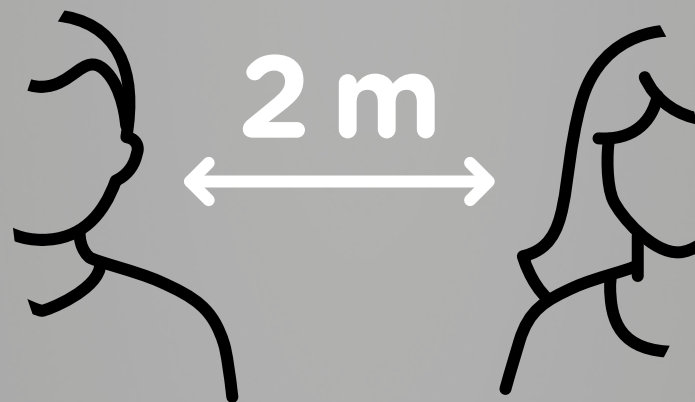
Plusieurs organismes d'aide aux immigrants peuvent vous aider dans vos démarches. Profitez de la situation pour faire valoir vos compétences. La porte est grande ouverte pour vous accueillir. Bonne chance dans vos démarches.

Ça va bien aller ! Au plaisir

Jn-Guy Saint-Gelais,
président



Pourquoi doit-on respecter une distance de 2 mètres?



Garder une distance de 2 m nous protège des gouttelettes contaminées émises lorsqu'une personne infectée parle, tousse ou éternue.

Bien se protéger, c'est aussi bien protéger les autres.



[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Votre  gouvernement

Québec 



CRISE DE LA COVID-19 DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE :

LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR EN COHÉRENCE AVEC LA SITUATION SANITAIRE

Le 1^{er} octobre 2020 - Les organismes communautaires autonomes qui oeuvrent en santé et services sociaux (OCASSS) interpellent de nouveau le Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, en lien avec des décisions problématiques de son ministère sur les règles régissant le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et les fonds d'urgence COVID-19.

Dans une lettre détaillée, la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) réitèrent leurs demandes, puisqu'elles n'ont pas obtenu de réponse, ni de leur correspondance du 11 septembre, ni suite à leurs rencontres des 3 et 8 septembre.

Que ce soit au sujet de la reddition de comptes ou des fonds d'urgence COVID-19, les deux organisations constatent que ni leurs préoccupations, ni l'évolution de la pandémie ne sont prises en compte. « La situation est actuellement très difficile pour les personnes qui fréquentent les organismes communautaires ou y travaillent, tant financièrement que psychologiquement. Il est urgent que le ministre réponde positivement à leurs demandes et comprenne leurs besoins » indique Hugo Valiquette, porte-parole pour la CTROC.

Quant aux fonds d'urgence COVID-19, elles soulignent que leurs

règles sont si abusives que plusieurs organismes ne pourront y accéder. « En effet, s'ils veulent obtenir ces fonds, les organismes doivent produire une multitude de rapports, dans lesquels ils ont à prouver qu'ils en ont fait plus, tout cela au moment où ils peinent à s'adapter à la pandémie et tentent de continuer à fonctionner. C'est comme si on disait à un restaurateur qu'on va l'aider s'il sert plus de repas que l'an passé !! C'est illogique ! » s'indigne Hugo Valiquette.

Elles rappellent que les membres des conseils d'administration et des équipes de travail font partie des communautés touchées par la COVID-19; s'y trouvent des personnes endeuillées, malades, en isolement, des proches aidantes et des parents qui tentent de concilier famille et télétravail. « La 2^e vague de la COVID-19 rend la réduction des règles administratives incontournable, afin qu'elles soient réalisables par tous. Personne ne souhaite que la bureaucratie cause des foyers d'éclosion en raison de la participation à des assemblées et de leur organisation » conclut Mercédez Roberge.

Résumé des demandes transmises au ministre Lionel Carmant :

- Accepter les résolutions de CA, à titre de reddition de comptes.
- Lever le délai du 31 décembre, tant pour la reddition de comptes que pour la tenue de l'AGA.
- Garantir que les OCASSS ne subiront aucune conséquence

ni préjudice quant aux versements, à l'indexation et aux augmentations liées à leur subvention PSOC, s'ils dépassent le 31 décembre.

- Corriger les informations qui circulent, entre autres au sujet du bilan intérimaire et ne pas exiger de preuve de son dépôt.
- Réduire les exigences administratives de tous les fonds d'urgence, actuels et futurs.
- Allonger la période couverte par le fonds de 70M\$ prévu pour compenser les OCASSS qui n'ont pu tenir les activités de financement en raison de la pandémie.

En attente des réponses du ministre Carmant La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires ont informé plusieurs ministres liés aux exigences administratives imposées aux OCASSS ou à la santé publique, de même que les responsables des partis d'opposition et les gestionnaires des CISSS-CIUSSS.

Sources :

- **Mercédez Roberge**, coordonnatrice de la TRCOCB, 514-690-7826, info@trpocb.org

- **Hugo Valiquette**, Coordonnateur, CTROC, 514 802-4846, info@ctroc.org



LE MCCE INNOVE :

DES FORMATIONS GRATUITES SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Sherbrooke, le 19 octobre 2020— Il est certain que nous vivons actuellement une période de grands changements et qui dit «grands changements», dit « grandes adaptations ». Non seulement la population doit s'adapter aux mesures sanitaires et à la nouvelle réalité économique, mais également, depuis le 27 septembre dernier, à de nouvelles modifications apportées à l'assurance-chômage ainsi qu'à l'apparition de la PCRÉ comme remplacement de la PCU.

Le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie (MCCE) a décidé d'organiser une série de formations à distance afin de vulgariser les différentes modifications qui ont été apportées. Le MCCE est un groupe de défense des prestataires de l'assurance-chômage qui offre des services gratuits de représentation devant la

Commission de l'assurance-emploi et le Tribunal de la sécurité sociale, et ce, depuis 1980. Le MCCE offre également des formations comme celles qui se tiendront les **20 et 22 octobre 2020 de 10 h à 12 h**. La rencontre sera sur Zoom et le lien vous sera partagé lors de votre inscription. Pour s'inscrire à l'une de ces séances d'information, simplement écrire au mcce@lemcce.org ou nous contacter au 819 566-5811.

D'autres séances seront organisées pour la suite et les dates de celles-ci seront publiées sur notre page facebook «Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie-MCCE». Nous vous invitons à vous y abonner pour vous tenir au courant de nos différentes formations et services. Les prochaines dates de formation seront également mises à jour sur notre site web.

Nous sommes ouvertes et ouverts à vous recevoir à nos bureaux, sur rendez-vous, si vous ne vous sentez pas à l'aise ou n'avez pas les ressources nécessaires pour participer aux réunions à distance. Cela nous fera plaisir de vous accueillir tout en respectant les mesures sanitaires en place. Nous espérons qu'un grand nombre de personnes participeront à ces formations et nous vous invitons à passer le message à celles et ceux qui pourraient être intéressés.es.

Renseignements ou demandes d'entrevue :

Denis Poudrier | Coordonnateur
Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie
mcce@lemcce.org
ou 873 339-5811

LE JOURNAL A BESOIN DE VOUS

Votre journal communautaire REGARDS a besoin de bénévoles pour combler quatre (4) postes disponibles au Conseil d'administration du journal. Le CA se réunit de 4 à 6 fois par année pour environ 2 h à chaque rencontre.

Les personnes intéressées n'ont qu'à communiquer avec le journal ou écrire à sialeg@videotron.ca ou téléphoner au 819.565.4078

JOIGNEZ UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE



LA MAISON DE BEAUTÉ ALAIN BERGERON

ACCUEILLE LA PODOLOGUE MADAME LINDA INCORVAIA AU SEIN DE SON ÉQUIPE.



Denyse TREMBLAY

Madame Incorvaia est diplômée comme Podologue de l'école Soins d'Hélène à Sherbrooke et de l'Académie d'ostéopathie de Montréal. Elle offre le service soins des pieds en incluant le traitement adapté pour les personnes diabétiques. Un service à domicile pour personnes à mobilité réduite.

Diplômée de l'académie scientifique de Drummonville, elle a greffé à son expérience la massothérapie de relaxation et le massage aux pierres chaudes sur rendez-vous seulement.

-Quelles sont les précautions que vous prenez lors des traitements?

En raison des services à proximité des personnes, nous avons des équipements de protection individuelle adaptés aux personnes comme le masque, les lunettes ou la visière recouvrant le visage jusqu'au menton pour les soins personnels que j'exécute. C'est une tâche nécessitant d'être à moins de 2 mètres d'une personne en l'absence de barrière physique. Nous avons aussi le survêtement (sarrau ou blouse) qui est fourni. Ce survêtement est changé de façon sécuritaire entre chaque client. Évidemment, le masque est obligatoire lors des rendez-vous.

-Il y a des frais supplémentaires depuis la Covid-19?

Les frais supplémentaires encourus sur l'organisation des méthodes de



travail par souci de suivre les normes établies ainsi que des routines de travail se basant sur un code éthique de l'Association des Podologues diplômés.

-Parlez-moi de vos produits?

Nous travaillons avec une gamme de produits pour les pieds faits au Québec non testés sur les animaux et adaptés pour les personnes cardiaques et diabétiques. Nous donnons aussi des conseils sur l'hygiène des pieds et demeurons dans le cadre de nos limites professionnelles. Nous offrons des services en résidence, à domicile et à notre clinique. J'offre différents traitements liés aux soins du corps et des pieds.

-J'imagine que la pandémie a eu un certain impact sur les traitements?

Il est important d'appliquer les mesures de sécurité pour éviter la propagation. Une inquiétude chez les gens est toujours présente. J'ai toujours voulu faire un métier lié à la santé qui pourrait rendre service ayant

un apport mesurable et qualifiable. La podologie m'apporte tout cela et c'est merveilleux pour moi. Nous accompagnons le client pour optimiser son confort au niveau de la santé des pieds, ce qui engendre un bien-être. Nos pieds sont une voûte plantaire qui renferme une cartographie complète du corps humain. Ils sont le fil conducteur de notre corps. Les soins sont accessibles à tous les âges.

Lors d'un traitement à 75 \$ je vous donne un rabais de 10 \$, valide jusqu'au 15 décembre 2020. Vous pouvez consulter sa page Facebook <https://www.facebook.com/linda.incorvaia.58/> ou la contacter au numéro 819-570-6683.

Située au 902 rue St-Louis à Sherbrooke. Elle offre un grand éventail de soins de pieds, de massothérapie et fournit des reçus sur demande pour l'assurance. Elle est d'une grande fiabilité qui saura vous séduire par sa gentillesse.

Merci pour cette entrevue.



RUE LAMARCHE : GÉOLOGUE QUÉBÉCOIS (1939-2017)



Jean-Marie DUBOIS
Université de Sherbrooke
Gérard COTÉ
Société d'histoire et du
musée de Lennoxville-Ascot

Une première partie de la rue Lamarche est construite à l'été et à l'automne 2020, entre la rue Belvédère Sud et la future rue du Gisement, dans le développement domiciliaire du Carré Belvédère. Elle fait partie d'un système odonymique sur les mines. Le nom de la rue rappelle la mémoire de Robert Lamarche, qui a établi la carte géologique détaillée la plus récente de Sherbrooke.

Robert Yvon Lamarche est né à Lachute en 1939. En 1960, il y épouse Carole Damant et le couple a trois enfants : Susan, Nancy et Robert jr. Il termine son baccalauréat en géologie à l'Université de Montréal en 1961. Pendant ses études, il est assistant d'équipes géologiques du Ministère des mines du Québec, entre autres, au Nunavik. En 1960, on donne son nom à un lac et à une rivière du secteur qu'il explore à l'ouest du cratère du Nouveau-Québec (lac Pingualuk). En 1965, Robert termine un doctorat en

géologie à l'Université Laval qui porte sur la cartographie géologique de grande précision couvrant toute la ville de Sherbrooke. La même année, Robert devient géologue régional du Ministère des richesses naturelles du Québec pour les

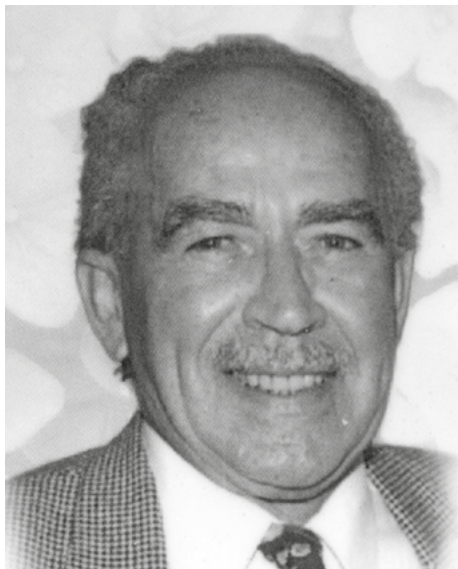


Photo : courtoisie de Carole Damant-Lamarche, Lachute

Appalaches et l'Abitibi puis, en 1966, géologue d'exploration pour la Société québécoise d'exploration minière. En 1967, il obtient un poste de professeur de géologie au Département de génie civil de l'Université de Sherbrooke, tout en

étant géologue conseil et promoteur en exploration minière. En 1970, il devient géologue attiré au sud du Québec pour le Ministère des richesses naturelles. En 1972, en collaboration avec Jean-Marie Dubois, il rédige une mise au point sur la géologie et les mines de l'Estrie pour le projet de planification de la région par l'Office de planification et de développement du Québec. En 1982, il devient directeur d'INRS-Géoressources de l'Institut de l'Université du Québec. C'est lui qui négocie avec le Gouvernement fédéral l'adjonction à ce centre d'une unité de la Commission géologique du Canada. Finalement, en juin 1988, il est nommé sous-ministre adjoint à l'exploration géologique et minérale du Ministère de l'énergie et des ressources du Québec, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1994. Robert reçoit plusieurs distinctions de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie. Il est aussi fellow de l'Association géologique du Canada, de la Geological Society of America et de la Society of Economic Geologists. Robert Lamarche décède à Lachute en 2017.



Ensemble, pour un quartier dynamique!

Karine Godbout

Conseillère municipale district d'Ascot

819 572-4666
karineascot@gmail.com
 Karine Godbout-Ascot

Surveiller la date de la prochaine rencontre citoyenne pour y participer.



LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES À BOUT DE SOUFFLE!



Sherbrooke, le 15 octobre 2020 – Le Regroupement des organismes communautaires (ROC) de l'Estrie est inquiet de l'épuisement vécu au sein de ses membres en raison de la pandémie. Un sondage alarmant révèle en effet que trois organismes sur quatre doivent composer avec des équipes à bout de souffle, alors que ces dernières doivent elles-mêmes répondre à des demandes de plus en plus complexes.

« Déjà, avant la pandémie, une étude démontrait qu'une personne salariée sur cinq dans le milieu communautaire souffrait d'épuisement professionnel. Aujourd'hui, le constat est encore plus sombre. » s'indigne Claudelle Cyr, directrice du ROC. Selon notre sondage, la principale cause d'épuisement est dû aux consignes sanitaires changeantes et au fait que les organismes doivent continuellement se réinventer. « La capacité d'adaptation est saturée ; les groupes n'en peuvent juste plus et malgré nos nombreuses demandes de clarification et d'ajustement, le MSSS semble incapable de nous soutenir. La majorité des questions que nous lui avons adressées sont demeurées sans réponse. On se sent largué! » mentionne Mme Cyr.

À la pression de gérer la conciliation travail/famille au sein des équipes, de composer avec leurs propres craintes et celles de leurs membres et de mettre en place des protocoles pour l'application des mesures sanitaires, les organismes se voient contraints de répondre à des exigences gouvernementales importantes pour réussir à obtenir un peu d'aide financière. Un peu de souplesse aurait été de mise. Rappelons que le gouvernement actuel s'était engagé à simplifier les procédures administratives pour l'obtention de financement pour les organismes.

Or, ce n'est pas ce qu'on constate sur le terrain actuellement. Exiger deux ou trois redditions de comptes supplémentaires aux organismes nous semble plutôt de l'excès de zèle. L'appareil gouvernemental entraîne une telle lourdeur dans les équipes de travail que certains groupes songent même à refuser des fonds.

Depuis le début des mesures d'urgence, ce sont le Conseil du Trésor, le ministre des Finances et le Conseil exécutif qui imposent leurs exigences pour obtenir des fonds et sur la reddition de comptes qui y est associée. « Il en ressort un contexte

d'autoritarisme où des consignes désincarnées du milieu et de la réalité du terrain ne font qu'ajouter à la lourde tâche des organismes depuis mars dernier. Comme, par exemple, le fait de maintenir notre obligation à tenir nos assemblées générales annuelles malgré les consignes de distanciation ou encore la fracture numérique qui touche plusieurs zones en Estrie et exclut des personnes » conclut la directrice.

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les membres du ROC ont été estomaqués d'apprendre que les organismes centraux avaient autant de pouvoir! Ensemble, ils ont réfléchi à des stratégies d'action pour se faire entendre et pour que cesse cette forme de violence institutionnelle. Épuisés et à bout de souffle, certains ont même évoqué la possibilité de fermer quelques temps afin de prendre soin d'eux pour être en mesure de continuer à répondre aux besoins de leurs membres et de la population durant cette 2^e vague.

Pour information :

Claudelle Cyr 514-647-5470

Courriel : direction@rocestrie.org



Le journal communautaire Regards est un outil promotionnel efficace pour les gens d'affaires du quartier. Plus de 80 % d'entre eux ont déjà annoncé dans notre journal.

C'est un partenariat gagnant-gagnant car, ce faisant, nos annonceurs posent un geste solidaire, tout en contribuant au dynamisme du journal.

Gens d'affaires, annoncer dans Regards vous intéresse?

N'hésitez pas à nous contacter

Téléphone : 819 342-0996 | Courriel : journalregards@gmail.com



LA BIENVEILLANCE POUR PRÉVENIR LA MALTRAITANCE

La bienveillance est un des éléments de prévention contre la maltraitance envers les aînés. Cela se caractérise par des gestes et des attentions du quotidien envers soi et envers autrui : reconnaître nos besoins et les combler, reconnaître nos limites et notre pouvoir, développer la bienveillance envers l'autre.

Bienveillance envers soi : besoin de sécurité et de protection

« Je m'appelle Jeannine et, il y a trois mois, j'ai fait un changement dans ma vie. J'habitais avec mon fils et il me criait souvent après. Je n'osais plus sortir car j'avais trop honte d'en parler à mes amies. Je n'avais plus de place pour moi dans la maison et je me faisais toute petite; j'avais peur que mon fils fasse une autre crise. Un jour, je suis allée chercher de l'aide et la situation a changé pour moi. Aujourd'hui, je me sens apaisée et en sécurité quand je rentre chez moi, il n'y a personne qui me crie après et je sais que j'ai ma place. J'ai retrouvé l'appétit et l'envie de faire des activités. »

Se sentir en sécurité et protégé peut avoir une influence sur notre santé mentale et notre santé physique. Prendre le temps de déterminer ce qui nous sécurise dans notre environnement peut ainsi renforcer notre sentiment de protection et favoriser une meilleure qualité de vie. Pour ce faire, des organismes tels que DIRA-Estrie peuvent vous aider à apporter les changements nécessaires.

*Vous vivez une situation de maltraitance ou vous en êtes témoin ? Renseignez-vous à **DIRA-Estrie**, Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance, au **819-346-0679** pour savoir ce que nous pouvons faire pour vous aider. Service gratuit et confidentiel.*

DIRA-Estrie Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance

Carrefour des aînés
300, rue du Conseil, bureau 337
Sherbrooke (Québec) J1G 1J4
819-346-0679



ON VEUT VOUS FAIRE RAYONNER!

En 2020, *Regards* veut faire connaître à ses lecteurs les organismes et les gens qui œuvrent dans le quartier.

Organismes communautaires, commerçants, clubs sportifs, associations étudiantes ou institutions privées, on veut vous faire RAYONNER!

Présentez-nous votre équipe, votre vision, votre programmation, vos nouvelles couleurs ou vos projets à venir pour la communauté.

On veut vous CONNAÎTRE!

Avec votre collaboration, un cahier spécial de 4 pages sera réalisé pour vous au coût de 500 \$. Seront inclus :

- ▼ Rédaction du contenu;
- ▼ Mise en page;
- ▼ Visibilité de votre organisation pendant un ou deux mois dans le journal *Regards*;
- ▼ PDF du cahier spécial réutilisable pour d'autres fins de promotion.

Pour plus de détails ou pour réserver votre cahier publicitaire, contactez l'équipe du journal *Regards* :
Tél. : 819 342-0996
journalregards@gmail.com

La santé de tous est entre nos mains Application Alerte COVID



L'application Alerte COVID est un outil complémentaire que vous pouvez utiliser afin de limiter la propagation du virus de la COVID-19. Elle permet de vous avertir si vous avez été en contact avec une personne qui a contracté la COVID-19. Vous recevrez une notification et des recommandations si vous avez été à moins de deux mètres, pendant plus de 15 minutes, de quelqu'un qui s'est déclaré infecté au cours des 14 derniers jours. L'application est gratuite, facilement accessible et sécuritaire en ce qui concerne la protection des données personnelles.

L'application ne remplace pas les mesures sanitaires comme le lavage des mains, le respect de la distanciation ou le port du masque.



Votre
gouvernement

Les trois choses qu'Alerte COVID fait :

- 1 Vous envoyer une notification si vous avez été en contact avec quelqu'un qui a reçu un diagnostic positif de COVID-19.
- 2 Vous diriger vers les informations pertinentes en lien avec ce que vous devez faire après avoir reçu la notification d'exposition.
- 3 Si vous avez reçu un test positif, informer les autres utilisateurs qu'ils ont côtoyé une personne ayant signalé dans l'application un résultat positif au test de la COVID-19, de manière anonyme et sans partager de renseignements personnels.

Les deux choses qu'Alerte COVID ne fait pas :

- 1 Accéder à vos données personnelles et à des informations relatives à votre santé, les recueillir ou les archiver.
- 2 Utiliser le GPS de votre appareil et connaître votre emplacement ou toute autre coordonnée personnelle.

L'utilisation d'Alerte COVID est entièrement volontaire. Vous décidez de la télécharger, de l'utiliser ou de la supprimer comme bon vous semble. **Plus les gens seront nombreux à l'utiliser, plus l'application sera efficace pour freiner la transmission.**



Pour télécharger l'application:
Quebec.ca/AlerteCovid

Comment fonctionne-t-elle ?

Alerte COVID s'exécute en arrière-plan, dans votre appareil, sans compromettre ni interrompre vos activités. L'application utilise la fonction Bluetooth intégrée à votre téléphone intelligent pour déterminer à quelle distance vous vous trouvez d'autres personnes qui utilisent aussi l'application.

Elle échange des codes aléatoires avec d'autres utilisateurs de l'application situés à proximité, toutes les cinq minutes. Les codes aléatoires ne peuvent pas servir à vous identifier ni à déterminer où vous vous trouvez. Elle conserve les codes sur votre téléphone pendant 14 jours.

Chaque jour, lorsque votre appareil se connecte à Internet, Alerte COVID fait une recherche de correspondance entre vos codes aléatoires et ceux d'autres personnes ayant indiqué dans l'application qu'elles avaient reçu un résultat positif. Même si l'application trouve des codes correspondants, il n'est pas possible de faire le lien avec les individus. **Votre identité demeure confidentielle tout comme celle des autres personnes qui utilisent l'application.**

Si l'application trouve des codes correspondants, cela veut dire que, dans les deux dernières semaines, et ce, pendant plus de 15 minutes, vous avez été à moins de deux mètres d'un autre utilisateur de l'application

qui a reçu, depuis, un résultat positif au test et qui a accepté de partager l'information avec les autres utilisateurs. Vous recevez donc une notification d'alerte :

- qui vous indique que vous avez possiblement été en contact avec la COVID-19;
- qui vous informe des prochaines étapes à suivre.

Aucun renseignement personnel ni donnée de localisation ne sont partagés. Il est donc impossible de connaître le moment et l'endroit où vous avez été en contact avec la personne infectée.

Comment indiquer dans l'application que vous avez reçu un résultat positif à un test de dépistage ?

Si le résultat de votre test de dépistage est positif et que vous avez reçu un appel des autorités de santé publique, vous pouvez demander une clé à usage unique. Pour ce faire :

- Appelez au numéro de téléphone indiqué dans l'application dès que possible.
- Notez la clé qui vous sera donnée après la vérification de votre identité et de votre résultat de test.
- Entrez la clé dans l'application à l'intérieur d'un délai de 24 heures. Après ce délai, elle expirera.

Si vous choisissez de communiquer votre résultat positif aux autres utilisateurs de l'application, Alerte COVID ne partagera aucun renseignement qui pourrait vous identifier. C'est à vous de décider si vous souhaitez partager ce diagnostic. **Votre anonymat sera toujours préservé.**

Votre vie privée est protégée

Alerte COVID n'utilise pas le GPS de votre appareil et ne connaît ni votre nom, ni votre numéro de téléphone, ni vos coordonnées personnelles, ni aucun autre renseignement sur votre état de santé.

Utiliser l'application Alerte COVID, c'est se protéger tout en protégeant ses proches.

Quebec.ca/coronavirus

☎ 1 877 644-4545

Québec 



NOUVELLES MESURES

POUR LES ARÉNAS, LES BIBLIOTHÈQUES ET LES AUTRES LIEUX PUBLICS INTÉRIEURS DE SHERBROOKE

Sherbrooke, le jeudi 1er octobre 2020 – En dépit du fait que la région de l’Estrie soit dorénavant en zone orange vue la pandémie de COVID-19, les arénas du territoire, la bibliothèque municipale Éva-Senécal et les lieux publics intérieurs demeurent ouverts. De nouvelles mesures doivent cependant être mises en place, conformément aux directives de la Santé publique.



Arénas

Un maximum de 25 participants et participantes seront admis en même temps sur chaque plateau sportif, incluant le personnel d’encadrement. Sauf pour certaines activités, une personne accompagnante ou spectatrice par personne participante, jusqu’à un maximum de 25, sera permise.

Pour donner suite à une décision d’Hockey Sherbrooke, aucune personne accompagnante ou spectatrice ne sera admise dans l’aréna pour le hockey des catégories des plus de 10 ans (Pee-Wee, Bantam, Midget et Junior). Cependant, en raison de l’âge des participants et participantes, un seul parent accompagnateur sera admis lors des activités des catégories Pré-Novice, Novice et Atome.

L’accès aux douches des vestiaires sera interdit. En tout temps, les règles de distanciation seront respectées et des agents de sécurité seront présents à plusieurs endroits. Ces mesures ont pour objectif de permettre

aux enfants de continuer à pratiquer leur sport le plus longtemps possible.



Bibliothèques municipales

La Ville de Sherbrooke informe par ailleurs sa population qu’en raison du passage de la région en zone orange, la bibliothèque municipale Éva-Senécal ne pourra pas accueillir plus de 25 personnes à la fois, au lieu de 50. Les heures d’ouverture de la bibliothèque municipale Éva-Senécal et des chutes à livres, ainsi que la procédure pour l’emprunt et le retour des documents demeurent les mêmes. La bibliothèque Bertrand-Delisle, du secteur de Rock Forest, et celle du secteur de Saint-Élie demeurent fermées en attendant de voir l’évolution de la situation. Les chutes à livres des bibliothèques demeurent ouvertes du lundi 9 heures au vendredi 17 heures, en continu.

Autres lieux publics intérieurs

Conformément au décret en vigueur, la capacité dans les salles communautaires est également limitée à un maximum de 25 personnes.

Les bureaux de services aux citoyens demeurent tous ouverts, mais sur rendez-vous, comme c’est le cas depuis le début de la pandémie. La Ville de Sherbrooke invite également la population à découvrir les outils en ligne disponible sur le site Web.

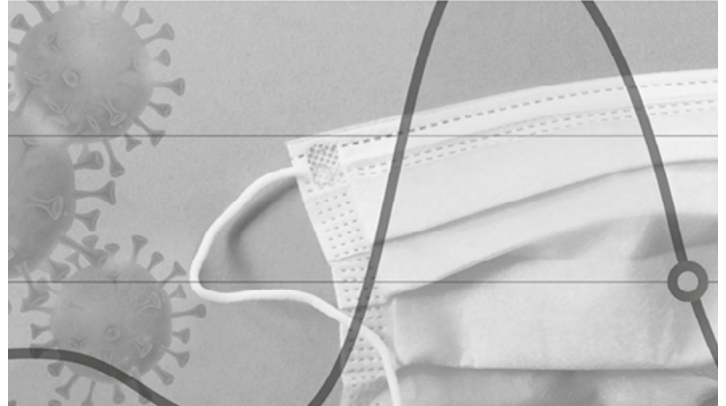
Pour suivre toutes les mesures à prendre pendant cette pandémie, rendez-vous sur sherbrooke.ca/covid19.



LE SEXE, LA VIE DE COUPLE, ET LA DEUXIÈME VAGUE

La deuxième vague est arrivée et elle a vraiment atteint la santé mentale d'une grande partie des Québécois. En passant de théories du complot au ras-le-bol général, la population a de plus en plus de mal à suivre les directives du gouvernement. Qui plus est, la solitude qui a été vécue jusqu'à juin est sur le bord de revenir, et les gens en ont encore plus peur. L'accès aux soins médicaux de santé sexuelle, de périnatalité et d'identité de genre risque encore une fois de devenir non-essentiel si la vague nous dépasse.

Maintenant, plus que jamais, il est important de guider les Québécois en leur offrant des paroles rassurantes, des options saines, et des informations scientifiques.



Si vous désirez parler à nos sexologues, nous sommes disponibles et à votre disposition.



Jean Coutu

**François Maltais, Alexandra Allie
et Guillaume Beauregard**

1363, rue Belvédère Sud, Sherbrooke
819 565-9595

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h

Samedi 8 h 30 à 20 h

Dimanche 9 h à 20 h



AIR MILES Jean Coutu

**Payez maintenant vos achats
directement avec vos milles de
récompense AIR MILES.**

Rien de plus simple!

Ayez en main votre carte AIR MILES et votre
NIP et le tour est joué.

- ✓ Infirmière sur place
- ✓ Prélèvement sanguin et urinaire
- ✓ Administration de vaccins
- ✓ Remplacement de bandages
- ✓ Photo Passeport / Assurance Maladie
- ✓ Service de Fax et de Photopies



TÉMOIGNAGE DE JEANNE*, GRAND-MÈRE, SUITE ...

Le mois passé, nous vous avons présenté le témoignage de Jeanne* qui a attrapé la COVID de son petit-fils David* qui lui, l'avait contracté lors d'un party avec 16 amis. Il y a de nouveaux développements!

Le père de David* a dû être hospitalisé pour des problèmes respiratoires. Il a perdu son emploi. Pour Daniel*, à 52 ans, c'est un dur coup. Quant à Line*, la mère, elle est aussi hospitalisée. Les deux sœurs ont de la toux et de la fièvre. Pour le moment, elles sont confinées.

Sur les 12 amis contaminés lors du party, 5 ont pu retourner à l'école après un confinement de 21 jours et avoir été testés négatifs. Les autres sont encore à la maison avec des complications diverses. Comme David*, ils ne peuvent pratiquer aucun sport ni activités physiques. Ils fatiguent rapidement et ont le souffle court.

La très mauvaise nouvelle : la grand-mère Jeanne* est décédée suite à des complications respiratoires et cardiaques. Le grand-père de Jimmy*, ami de David*, est, lui aussi, décédé de la COVID suite à la contamination par son petit-fils. Les deux garçons sont atterrés et doivent consulter pour passer au travers de leur culpabilité. La COVID, C'EST SÉRIEUX.

Plusieurs personnes, autant adultes que jeunes, ne suivent pas les consignes parce qu'ils

ne croient pas au sérieux et aux dangers du virus. Les exemples des grands-parents décédés et des familles affectées devraient faire réfléchir les récalcitrants. Le virus est dangereux et peut être mortel. Pensez-y.

Cette histoire s'est passée chez nous, à Ascot, avec tous les inconvénients que ça peut entraîner. Minimiser les risques, c'est jouer à la roulette russe. On ne sait jamais qui peut nous contaminer et on ne peut pas dire que nous ne pouvons pas le faire sans le savoir.

Pensons aux autres et à nos proches. Imaginez comment vous vivrez avec le sentiment d'avoir causé des dommages qui peuvent être permanents à vos parents et à vos amis. Et si des gens meurent par votre négligence ou votre insouciance, comment vous sentirez-vous après???

Pour David*, à 16 ans, c'est très lourd à porter. Les autres jeunes ont aussi des problèmes à divers niveaux. Pour ses amis, ce n'est guère mieux. Tous ont un fort sentiment de culpabilité. Et vous, croyez-vous que la COVID, c'est sérieux???

Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

* Noms fictifs pour respecter la confidentialité.

NDLD- Les propos ont été recueillis par la direction

UNE CAMPAGNE DE SOCIO- FINANCEMENT POUR LE MARAIS DU RUISSEAU ROUGE

Sherbrooke, le lundi 5 octobre 2020 – Un groupe de citoyens et citoyennes lance une campagne de socio-financement pour protéger le marais du ruisseau Rouge, à Saint-Élie. Les fonds amassés serviront à défrayer les coûts liés au témoignage d'une biologiste experte en milieux humides lors d'une audience de la Commission municipale du Québec prévue le 16 octobre 2020.

Vingt-et-un citoyens et citoyennes se sont déjà mobilisés, depuis juin, pour contester la conformité des règlements permettant le développement de 50 maisons sur le chemin Rhéaume, à Saint-Élie. La Commission municipale entendra les citoyens et citoyennes le 16 octobre prochain. Le groupe fait appel à une biologiste experte des milieux humides pour venir appuyer leur cause devant le juge. L'argent amassé dans la campagne de socio-financement servira à défrayer les coûts d'analyse du dossier, le témoignage en commission ainsi que les frais de transport et d'hébergement.

**(SUITE)**

Catherine Boileau, représentante du groupe, considère crucial ce témoignage d'une experte.

« Notre impression est que la Ville n'a pas suivi ses propres règles inscrites dans son Schéma d'aménagement, concernant les milieux humides. Nous comptons sur une experte pour venir expliquer les incohérences du projet et comment il va affecter le milieu naturel », explique Mme Boileau.

Amélie Hébert-Chaput, aussi représentante du groupe, invite tous les gens de Sherbrooke et d'ailleurs au Québec à faire valoir leur droit à un environnement sain. « Le contexte actuel ne cesse de confirmer l'importance des milieux naturels pour leurs services rendus, comme de réelles infrastructures d'assainissement. Cette audience est une manière d'envoyer un message à l'échelle des villes qu'il est temps que la protection du patrimoine naturel régional se traduise en véritables actions », plaide M^{me} Hébert-Chaput.

La campagne de socio-financement vise à amasser entre 1 500 \$ et 2 000 \$ d'ici l'audience du 16 octobre. Les gens intéressés à contribuer peuvent se rendre sur la plateforme de sociofinancement GoFundme, à l'adresse : gofundme.com/f/protegeons-le-marais

Pour informations :

Catherine Boileau (819) 434-5543

PORT DE LA JUPE PAR DES GARÇONS DANS DES ÉCOLES SECONDAIRES : LUTTE FÉMINISTE À POURSUIVRE



AGRESSION
ESTRIE
— CALACS —

Dans les dernières semaines, nous avons été témoins d'un engouement envers des groupes de jeunes hommes de diverses écoles secondaires de la province décidant de porter la jupe, par solidarité féministe. Ce geste a pour but de dénoncer les inégalités en ce qui a trait aux uniformes scolaires, que ce soit l'obligation d'un habillement en fonction du genre (féminin ou masculin), ou lors de sanctions imposées aux filles pour des jupes jugées trop courtes.

Le CALACS Agression Estrie tient à souligner et à appuyer la mobilisation des alliéEs, ici les élèves et le personnel scolaire participantEs. Nous pensons que cette initiative est un pas dans la bonne direction en ce qui concerne la dénonciation de la pression, du sexisme et de la culpabilisation que vivent les filles et les femmes en lien avec leur habillement.

Maintes adolescentes se font dire, par des figures d'autorité scolaire, qu'une jupe « trop courte » peut nuire à la concentration des garçons, que c'est trop sexy. Un tel discours participe à représenter le corps de la femme comme un objet sexuel. Il est aisé de croire qu'un garçon qui exhibe ses cuisses ou ses biceps à son école secondaire ne reçoit pas ce genre de commentaires. Il

est d'autant plus outrant de savoir que des jeunes filles continuent de recevoir des avis et des sanctions pour leurs jupes dites trop courtes alors que les garçons qui revêtent actuellement le même habillement s'en tirent sans reproche. Encore une fois, nous pouvons constater le rapport de privilèges et d'inégalité entre les sexes/genres.

Ce type de positionnement engendre le pas à la culture des violences sexuelles en propageant l'idée que les hommes ne sont pas responsables de leurs comportements envers le corps de la femme, mais que la responsabilité revient plutôt à celle-ci. Quels impacts ces messages ont-ils sur l'estime et la santé psychologique des adolescentes en plein développement identitaire ? Le maintien de ces valeurs et traditions sexistes ne fait qu'entretenir des structures sociales opprimantes envers les femmes.

Soyons réalistes : cette présente lutte pour l'égalité des sexes/des genres dans la saga des jupes obtient une telle visibilité car elle est menée par de jeunes hommes privilégiés. Si le message était venu des adolescentes elles-mêmes, fort est à parier qu'elles auraient été considérées provocatrices et déraisonnables ...

Le CALACS Agression Estrie



GUIDE DE PRODUCTION COVID-19, PAR ET POUR LES DOCUMENTARISTES :

The Documentary Organization of Canada / l'Association des documentaristes du Canada est heureuse de vous annoncer la mise en ligne de son guide *La production documentaire à l'ère de la COVID-19 : bonnes pratiques par et pour les documentaristes*.

Premier guide de ce type, *La production documentaire à l'ère de la COVID-19* a été créé sur la base de témoignages de la communauté des professionnels du documentaire et vise à aider les documentaristes à se frayer un chemin vers de nouvelles façons sécuritaires de travailler dans le contexte de la COVID-19. Ce guide a été créé en partenariat avec l'Office national du film du Canada (ONF), la Société Radio-Canada (SRC) et la Guilde canadienne des réalisateurs (DGC).

«DOC a mis en œuvre cette étude pour combler un vide pour les documentaristes en leur donnant les moyens de prendre des décisions éclairées pour leurs productions basées sur les lignes directrices officielles et les bonnes pratiques qui émergent de la communauté elle-même. Le documentaire est une forme de production

artisanale de petite échelle et ceux et celles qui travaillent dans le secteur documentaire canadien sont particulièrement vulnérables aux impacts de la COVID-19.» a expliqué Michelle van Beusekom, directrice générale de DOC.

Ce guide en ligne (covid19.docorg.ca/fr) se base sur un sondage effectué auprès de 327 professionnels du documentaire (réalisateurs/réalisatrices, producteurs/productrices et techniciens/techniciennes), sur des entrevues réalisées avec plus de 50 personnes (cinéastes, experts/expertes et participants/participantes) et sur un inventaire rigoureux des directives de santé et sécurité des autorités gouvernementales canadiennes et étrangères.

Ce sondage réalisé en juillet 2020 a mis en lumière l'urgente nécessité d'avoir des recommandations spécifiques au documentaire. 91 % des répondant.e.s qui envisagent d'être en tournage ou en postproduction d'un nouveau projet dans le courant de l'année et 75 % de ceux et celles qui sont en cours de production ont en effet déclaré que leur première préoccupation était la

sécurité de leurs participant.e.s et de leurs équipes.

Ce guide, dont la recherche et la rédaction ont été assurées par la documentariste Chanda Chevannes, est une réponse aux appels de la communauté pour des conseils, sur la pandémie, spécifiques au documentaire qui complètent les essentielles lignes directrices provinciales et territoriales pour le cinéma et la télévision. Il aide les cinéastes à approfondir les questions éthiques (*Dois-je tourner?*), juridiques et légales (*Puis-je tourner?*) et logistiques (*Comment tourner?*), tout comme les problèmes pouvant surgir en postproduction. Le guide présente également six études de cas éclairantes de documentaristes canadien.ne.s qui sont actuellement en production et propose de nombreux liens vers des ressources d'information utiles à ceux et celles qui sont en production pendant cette période inhabituelle.

Le guide est disponible en ligne en français et en anglais aux adresses suivantes :

covid19.docorg.ca
covid19.docorg.ca/fr

DOC remercie chaleureusement ses partenaires pour la création de ce guide : l'Office national du film du Canada (ONF), la Société Radio-Canada (SRC) et la Guilde canadienne des réalisateurs (DGC).





ILLUSION EMPLOI : « 25 ANS DE DÉFENSE DES NON-SYNDIQUÉ.ES »

Manon **BRUNELLE**
coordonnatrice

Guillaume **MANNINGHAM**,
agent de développement

Tél : 819-569-9993

Fondé le 7 novembre 1995, Illusion Emploi de l'Estrie tient à souligner cet automne ses 25 années d'existence. Au départ, l'organisme est dédié aux conditions de travail des centaines de personnes au sein des nouveaux programmes d'employabilité. Ces programmes n'offraient pas de vrais emplois avec les mêmes droits, les mêmes conditions et les mêmes protections que les autres emplois salariés. D'où le nom de l'organisme!

Les emplois sur appel, à temps partiel (cumul d'emplois), contractuels, les mesures d'intégration à l'emploi, les agences de placement, le travail migrant temporaire sont entre autres des façons de travailler qui prennent de l'ampleur lors de la création d'Illusion Emploi. C'est pour cette raison que l'organisme a élargi rapidement sa mission pour défendre les droits des non-syndiqué.es et revendiquer la création d'emplois durables et de qualité.

Concrètement, Illusion Emploi offre un service-conseil qui fournit de l'information et du support en cas de litige en emploi (congédiement abusif, harcèlement, respect des droits et des normes du travail, etc.). L'organisme invite les personnes vivant ces problématiques à créer un réseau, à briser l'isolement et à réfléchir collectivement sur la crise de l'emploi, ses enjeux, ses conséquences et sur les revendications à mettre de l'avant pour améliorer la situation partagée. Différents projets d'éducation populaire autonome ont été mis en place au fil des ans comme « Jeunes et travail atypique », des chroniques radios à CFLX et la création d'un théâtre forum interactif. Le journal « La Déroute » est produit régulièrement et acheminé aux membres et aux partenaires tout comme l'infolettre.

L'intervention de l'organisme et de ses partenaires a permis de faire des gains concernant la Loi sur les normes du travail modifiée en 2002 et en 2018. Entre autres pour faire reconnaître le harcèlement psychologique et sexuel et instaurer des mesures pour y remédier, pour obtenir des congés de maladie payés ou pour raisons familiales ou bien

encore pour augmenter le nombre de semaines de vacances annuelles. L'augmentation du salaire minimum a aussi été une lutte constante pour Illusion Emploi et nous revendiquons ces dernières années 15 \$ de l'heure pour se sortir de la pauvreté.

Finalement, l'amélioration des conditions de vie dans la société fait partie de l'existence d'Illusion Emploi. Par exemple : la participation soutenue aux Marches mondiales des femmes, l'obtention de la loi sur l'Équité salariale, les luttes pour la protection et l'amélioration de l'assurance-chômage, la lutte à la pauvreté, la lutte aux discriminations de toutes sortes, les luttes pour des services publics accessibles et de qualité ainsi que pour la justice sociale, la démocratie et plus récemment pour la justice climatique.

Soulignons la présence et remercions Manon Brunelle à la coordination d'Illusion Emploi depuis sa fondation ainsi que les employé.es et toutes les personnes participantes aux c.a., aux comités et aux activités tout le long de son histoire.

LILIANA
LEAL

DESIGNER
GRAPHIQUE

819 580 0222
lilianaleal.com



LA SÉCURITÉ EN TEMPS DE PANDÉMIE



Jn-Guy SAINT-GELAIS

Surveillant de quartier
Arr. du Mont-Bellevue

La sécurité n'a aucune emprise sur la pandémie. Elle attaque tout le monde et se fout des origines, de la langue, de la race, de la couleur ou du lieu de résidence. Elle frappe partout et sournoisement. La sécurité peut être un frein ou un ralentisseur de ses effets.

La direction de la Santé publique et les gouvernements fédéral, provincial et municipaux mettent de l'avant des mesures pour endiguer la marche de la COVID-19. Les mesures de protection imposées se rapprochent des mesures de

sécurité qui guident nos actions de tous les jours.

Les efforts de toutes et de tous sont nécessaires pour assurer la sécurité de la collectivité. Voyez dans ce numéro du journal l'article sur Jeanne et son petit-fils David. C'est un cas vécu ici à Ascot depuis la fin du mois d'août. Les conséquences sont catastrophiques.

Ascot a vécu une période rouge avec plus de 150 cas en septembre. La période de l'été a amené un relâchement dans les mesures de prévention. Les effets se sont faits sentir rapidement et gravement. De nos concitoyens sont décédés, d'autres auront des séquelles pour le reste de leur vie. Certains s'en tireront assez bien. Mais toutes ces personnes auront eu la peur de leur vie.

Et que penser de celles et ceux qui ont propagé ce virus par négligence ou par manque de sérieux??? Pourtant, les règles sont simples : restez chez vous le plus possible, lavez-vous les mains souvent et respectez la distanciation physique. Écoutez les directives de la Santé publique. Plus nous ferons d'efforts concertés, plus nous arriverons à vaincre ce virus.

Notre communauté est tissée serrée. Protégeons-la en protégeant tout le monde. C'est notre responsabilité individuelle et collective.

Ça va bien aller ! Au plaisir.

Jn-Guy Saint-Gelais, *chroniqueur*
Surveillance de quartier,
Arrondissement du Mont-Bellevue
info@surveilledequartier.org ou
www.surveilledequartier.org



L'AVENTURE WELLINGTON-SUR-MER EST MAINTENANT TERMINÉE

Sherbrooke, le lundi 19 octobre 2020 – La Ville de Sherbrooke annonce que le projet Wellington-sur-Mer, qui a animé le centre-ville tout au long de l'été, est maintenant terminé.

Comme prévu à l'origine, les aménagements de l'Oasis urbaine (rue Wellington Nord) et du carré Strathcona (face à l'hôtel de ville) sont présentement en cours de démantèlement. La circulation sur

la rue Wellington Nord sera rétablie dans les deux directions ce mardi 20 octobre, dans le courant de l'avant-midi. Par ailleurs, la consommation d'alcool accompagnée de nourriture n'est plus permise dans ces deux endroits publics. L'autorisation du conseil municipal était valide uniquement pendant la période couverte par le projet pilote.

Un bilan du projet Wellington-sur-Mer sera présenté prochainement au

conseil municipal, qui déterminera si ces lieux éphémères seront reconduits l'an prochain.

Quant à la place Well Sud, située rue King Ouest, ce lieu éphémère est maintenant fermé pour la période hivernale. Il sera à nouveau accessible à la population à compter du printemps 2021.

Pour en savoir plus : sherbrooke.ca/wellingtonsurmer.



INTERVENTION DE QUARTIER

1945, rue Des Grands-Monts, app. 8 et 9
Notez que nous sommes fermés le lundi

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke



VOUS SOUHAITEZ PARLER À UN INTERVENANT?

Vous vivez une situation difficile?

- Difficultés familiales
- Deuil
- Stress
- Rupture
- Difficultés financières
- Etc.

Conseils, références et soutien

Vous pouvez contacter l'intervenante de quartier
pour prendre un rendez-vous
819-578-9336 ou 819-570-4000

VOUS SOUHAITEZ PARLER À UNE INFIRMIÈRE?

- Contraception
- ITSS
- Pédiculose (poux)
- Arrêt tabagique
- Multivitamines pour femmes enceintes ou désirant le devenir
- Tous autres problèmes ou questions sur votre santé, orientation vers les ressources appropriées au besoin.

Pour clientèle sans médecin de famille, sur rendez-vous seulement

Pour prendre rendez-vous : 819-780-2220 # 48140

**En tout temps, 24h/ 24h,
vous pouvez communiquer avec un intervenant psychosocial en composant le 811 option 2**



PETITES ANNONCES

Pour seulement 1 \$ / ligne

■ SOUTIEN INFORMATIQUE

Je suis dans la cinquantaine, alors j'ai beaucoup d'expérience, et j'en suis un passionné. Formation personnalisée, mise à niveau, réparation d'ordinateur, réinstallation du système d'exploitation avec sauvegarde des données. Pour me contacter, demandez Marc (ou laissez un message) :

819 823-9110 ou labroi2006@yahoo.fr.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

819 565-7646, 24 heures par jour

www.coopfuneraireestrie.com

Quoi qu'il arrive, vous n'êtes pas seul!

Services complets

Cimetière traditionnel

Cimetière naturel

Arrangements préalables

Columbariums

Mausolée

Chapelle

Accompagnement personnalisé

Cérémonies personnalisées



Sept salons, dont le complexe de la rue du 24-Juin

Sherbrooke, Windsor, Asbestos, Weedon et East Angus



Salon du 505, rue Short, à Sherbrooke